


PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI
PLIE DE PARIS NORD-EST

**ACHAT DE PRESTATION DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA
PROGRAMMATION ANNUELLE DU PLIE PARIS NORD-EST**

« ATELIERS D'EXPRESSION »

Référence : MAPA-2015-02

10 rue Saint Mathieu 75018 PARIS
 01 53 09 94 30 – Fax 01 40 05 00 10
SIRET n° 483 381 406 00030 – A.P.E. : 8899B

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DU PLIE PARIS NORD-EST	3
2.	LA PRESTATION « ATELIERS D'EXPRESSION »	4
3.	L'ORGANISATION DE LA PRESTATION	6
4.	LE BILAN DE L'ACTION	7
5.	PERIODE D'EXECUTION DE LA PRESTATION	7
6.	CRITERES D'ATTRIBUTION	8
7.	MODALITES DE PAIEMENT	8
8.	DOCUMENTS A FOURNIR	9
9.	PROCEDURES DE DEPOT	10

1. PRESENTATION DU PLIE PARIS NORD-EST

A l'initiative du Maire de Paris et des Maires du 18^{ème} et du 19^{ème} arrondissement, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, communément appelé PLIE a été mis en place sur Paris dans ces deux arrondissements en octobre 2005, dans un souci de mener une action ciblée et coordonnée en faveur de l'emploi pour des publics en difficulté d'insertion professionnelle.

Le PLIE est fondé sur un diagnostic et un projet partagés par l'ensemble des responsables politiques, institutionnels, sociaux et économiques en charge des politiques de l'emploi et de l'inclusion compte tenu des caractéristiques du Territoire des 11^{ème}, 12^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

Le PLIE Paris Nord-Est bénéficie de financements du Fond Social Européen (FSE) ainsi que de la Ville et Département de Paris.

le PLIE favorise l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficultés, par un accompagnement renforcé, individualisé et personnalisé de chaque Participant. Dans sa mise en œuvre, ce dispositif accorde une place centrale au "participant" dans une dynamique de responsabilisation et d'appropriation de son processus d'insertion professionnelle. Il vise à rendre le participant acteur de sa recherche d'emploi afin de l'aider au mieux à se reconstruire et à retrouver sa place dans la société grâce à l'activité professionnelle. Le PLIE se donne pour objectif de permettre à 50% du public accompagné d'accéder à un emploi durable ou à une formation professionnelle.

1.1 Le public ciblé par le PLIE

Le PLIE Paris Nord-Est cible prioritairement les publics suivants :

- Les publics allocataires du RSA,
- Les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD),
- Les jeunes de 18 à 25 ans de niveau V, IV et BAC
- Les primo arrivants avec carte de séjour d'un an au minimum indiquant l'autorisation de travail,
- Les personnes handicapées pouvant travailler en milieu ordinaire
- Les cadres qualifiés ayant plus de 3 ans de chômage,
- Les seniors de + 50 ans.
- Les chefs de famille monoparentale.
- Les habitants des Quartiers Politique de la Ville

Ils ont en commun de :

- Résider sur les territoires d'intervention du PLIE Paris Nord-Est, soit les 11, 12, 18, 19 et 20^{ème} arrondissements.
- Avoir besoin d'un accompagnement renforcé pour leur recherche d'emploi
- Cumuler des difficultés professionnelles et sociales

1.2 Pour atteindre ses objectifs, les interventions du PLIE Paris Nord-Est se développent autour de quatre axes :

- Repérer et accompagner des personnes vers l'accès à l'emploi durable

Le PLIE Paris Nord-Est a pour objectif d'apporter un accompagnement personnalisé et individualisé à l'emploi à 2880 personnes sur l'année.

L'accompagnement dans le parcours d'accès à l'emploi est assuré par un Référent Parcours Emploi qui suit 70 personnes en file active. Les personnes qui ont intégré le PLIE et qui ont adhéré à la démarche sont appelées participants.

- Renforcer l'offre de service aux employeurs

Le PLIE Paris Nord-Est articule l'accompagnement avec une offre de service aux acteurs économiques pour les participants qui va de l'aide au recrutement au suivi dans les six mois de prise de poste, dans la perspective d'un emploi durable.

- Venir en appui de la mise en œuvre de la lause sociale d'insertion

Le PLIE Paris Nord-Est aide les maîtres d'ouvrage et les entreprises à réaliser leurs obligations d'insertion dans le cadre de leurs marchés.

- Impulser une démarche ingénierie de projet

Le PLIE Paris Nord-Est initie des actions de formation adaptées pour les participants sur l'identification des besoins repérés afin d'appuyer la construction de compétences (ex : service à la personne, plomberie, bureautique, ...).

- **Soit dans le cadre d'une programmation annuelle, composée d'actions d'orientation, d'accès à l'emploi, de préparation à la prise de poste ou d'actualisation des connaissances ...**
- Soit par le biais de commandes d'Actions d'Initiative Territoriale auprès de la Région Ile de France pour la pré-qualification.

2. LA PRESTATION « ATELIERS D'EXPRESSION »

Pour assurer ces missions, le PLIE de Paris Nord-Est s'appuie sur un plan d'action annuel nommé « **Programmation** » établi dans le cadre d'un appel d'offre qui s'adresse à tout organisme œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle.

La programmation annuelle du PLIE de Paris Nord-Est se base sur une démarche de diagnostic des besoins des participants et des entreprises, qui s'organise autour de :

- Rencontres avec les Référents Parcours Emploi du PLIE de Paris Nord-Est pour repérer les besoins des participants,
- Rencontres avec les opérateurs et acteurs de l'emploi dans le cadre du comité partenaire pour permettre l'adéquation avec le marché de l'emploi,
- Travail d'identification de besoins des entreprises réalisé en liaison avec la chargée de mission relation entreprise, pour renforcer la synergie offre et demande.

Le présent cahier des charges a pour objet la réalisation de l'opération « ATELIERS D'EXPRESSION »

NOM DE L'OPERATION	Atelier d'expression
AXE	Orientation, formation, pré-qualification - En cours de parcours
OBJECTIFS DE L'OPERATION	Permettre aux participants de reprendre confiance en améliorant l'expression verbale et non verbale par le support des techniques théâtrales.
PUBLIC CIBLE	Participants du PLIE à toute étape du parcours, ayant besoin d'améliorer leur expression verbale et non verbale. Les Référents Parcours Emploi (RPE).
DEROULEMENT DE L'OPERATION	<p>La prestation comporte 2 phases :</p> <p>Phase 1 - en direction des RPE (groupe A) : 2 ateliers de 3h pour un groupe de 10 à 15 RPE.</p> <p>Phase 2 - en direction des participants : 1 groupes (groupe B) : 8 ateliers de 2h pour chaque groupe de 10 à 15 participants.</p> <p><u>Attention</u>, les ateliers démarrent pour un effectif minimum de 8 stagiaires, et un effectif maximum de 15 stagiaires.</p>
METHODES ET CONTENUS PRECONNISE	<p><u>La première phase</u> consiste en une sensibilisation des Référents Parcours Emploi (RPE) du PLIE Paris Nord-Est.</p> <p>Il s'agira de leur faire « vivre » les différents exercices qui seront proposés aux participants. Il leur sera démontré les objectifs et les méthodes afin de les amener à mieux comprendre les techniques théâtrales comme appui à un changement de posture, une amélioration de la communication et une amélioration de la confiance en soi.</p> <p><u>La seconde phase</u> s'adresse directement aux participants du PLIE Paris Nord-Est.</p> <p>Sous forme d'ateliers de 2 heures, il sera proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des exercices de travail corporel : canaliser l'énergie, comprendre le langage non verbal, trouver une posture positive face à un interlocuteur, • L'expression orale sera travaillée en prenant conscience des différents registres de sa voix, le volume, l'articulation, le débit, etc., • L'ensemble des exercices devra tenir compte des potentiels de chacun en les mettant en valeur afin d'améliorer la confiance en

	<p>soi,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le collectif permettra à chacun de se situer et de prendre une place dans un groupe et d'y jouer un rôle, • Un temps devra être réservé pour aborder sous forme de jeux de rôle et/ou d'improvisations les différentes situations d'entretiens. <p>En fin de session, un temps sera consacré à l'échange entre les participants, leurs référents parcours emploi et la chargée de projets formation. Cette rencontre participera à l'évaluation de l'opération.</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS</p>	<p>Résultats quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants sur l'action <p>Résultats qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A l'issue de la formation, les participants devront être à même d'aborder un entretien avec plus de facilité. • Une amélioration dans la posture physique et orale devra pouvoir être évaluée par chacun des participants, une grille d'évaluation personnelle pourra être renseignée et discutée avec l'intervenant.
<p>CALENDRIER DE L'OPERATION</p>	<p>Cette opération se déroulera entre le 22/09/2015 et le 20/11/2015</p> <p>Groupe A - 2 ateliers de 3h pour un groupe de 10 à 15 RPE. mardi 22 septembre de 9h30 à 12h30 jeudi 24 septembre de 9h30 à 12h30</p> <p>Groupe B - 8 ateliers de 2h pour un groupe de 10 à 15 participants mardi 06 octobre et jeudi 8 octobre de 9h30 à 11h30 mardi 13 octobre et jeudi 15 octobre de 9h30 à 11h30 mardi 20 octobre et jeudi 22 octobre de 9h30 à 11h30 Puis Lundi 16 novembre et Vendredi 20 novembre de 9h30 à 11h30</p>

3. L'ORGANISATION DE LA PRESTATION

3.1 Prescription

La prestation mise en œuvre au titre du présent cahier des charges s'adresse **exclusivement aux Référents Parcours Emploi du PLIE Paris Nord-Est et aux participants du PLIE Paris Nord-Est**. Seuls les Référents Parcours Emploi du PLIE Paris Nord-Est sont habilités à prescrire cette action.

3.2 Les instances de suivi

Le prestataire s'engage à organiser au minimum un comité de pilotage. Ce comité se déroule entre les représentants du PLIE Paris Nord-Est et les représentants de l'organisme prestataire.

Le prestataire fournit l'ensemble des éléments nécessaires à la bonne lecture de l'opération. Son objet est d'offrir une vision globale de l'action et du public : nombre homme-femme, âges, niveaux de formation, ressources, expériences professionnelles dans le métier cible ... et les autres éléments jugés opportuns de porter à la connaissance des partenaires pour éclairer « la qualité » de l'action et du groupe.

Lors de ce comité, le prestataire fait également état des éventuelles difficultés rencontrées.

Ce comité se réunit au minimum une fois durant la prestation. Le prestataire peut solliciter le PLIE Paris Nord-Est à des moments informels en cas de difficulté rencontrée.

Le prestataire s'engage également à réaliser 2 comités de suivi pour chaque groupe de participant : le premier comité à la fin du 6^{ème} atelier, et le second comité à la fin du 8^{ème} atelier. Ce temps sera consacré à l'échange entre les participants, leurs référents parcours emploi et la chargée de projets formation. Cette rencontre participera à l'évaluation de l'opération.

4. LE BILAN DE L'ACTION

Le prestataire doit réaliser :

- Un bilan pédagogique individuel pour chaque participant PLIE, faisant état de la progression et de l'atteinte des objectifs fixés.
- Un bilan qualitatif global de la prestation répondant obligatoirement, a minima, aux éléments suivants :
 - Préciser les conditions de mise en œuvre (comment s'est organisé la prestation...)
 - Faire état des éventuels écarts constatés entre la prestation commandée et la prestation effectivement réalisée au regard des finalités poursuivies et de l'organisation pédagogique (difficultés rencontrées ...)
 - Préciser les motifs de ces écarts
 - décrire les modalités d'exécution des différents modules (finalité, contenus, durée, nombre de participants, modalité de recrutement et de suivi des participants) ainsi que le calendrier et phasage des modules.
 - Préciser les modalités de pilotage et de suivi de l'opération, notamment avec le PLIE Paris Nord-Est
 - Commenter les résultats obtenus

5. PERIODE D'EXECUTION DE LA PRESTATION

La prestation se déroulera du 22/09/2015 au 20/11/2015.

Ces dates sont indiquées à titre prévisionnel, et pourront être modifiées en accord avec le PLIE Paris Nord-Est dans la limite de la période d'exécution du 15/09/2015 au 31/12/2015.

Dans les 3 jours suivant le démarrage de chaque phase, le prestataire transmet un certificat de démarrage, accompagné de la liste des participants aux ateliers.

Les bilans individuels et le bilan qualitatif global de l'opération seront remis au plus tard 3 mois après la fin de l'opération.

6. CRITERES D'ATTRIBUTION

L'organisme doit être en capacité de justifier de ses compétences dans le domaine d'activité auquel il répond, de sa connaissance du public ciblé, de l'environnement économique et des partenaires potentiels pouvant agir dans les domaines de l'insertion sociale et professionnelle.

Chaque proposition fera l'objet d'une instruction sur la base des critères suivants :

- **Qualité de l'offre** : 85% de la pondération, portant sur les points suivants :
 - Analyse du contenu et des modalités d'organisation pédagogiques
 - Moyens techniques et humains mis à disposition par le candidat
- **Prix de la prestation** : (15%)

7. MODALITES DE PAIEMENT

Le montant de la prestation est composé de 3 prix :

- Prix 1 relatif aux ateliers en direction des Référents :
Nombre d'heures d'intervention x coût horaire
- Prix 2 relatif aux ateliers en direction des participants :
Nombre de stagiaires x nombre d'heures d'intervention x coût horaire
- Prix 3 relatif à la réalisation des bilans individuels et du bilan global

Dans le cadre de l'achat de prestation, le prestataire devra justifier du nombre d'unités effectivement mises en œuvre, et appliquer à la facturation les taux déterminés au préalable et fixés dans l'acte d'engagement.

Le paiement sera réalisé à la fin de la prestation, selon le taux et unités d'œuvre fixés dans l'acte d'engagement, sur transmission :

- Des bilans pédagogiques individuels
- Du bilan qualitatif global de l'opération
- Des feuilles d'émargement
- De la facture détaillée

Et après contrôle de ces pièces par le PLIE Paris Nord-Est.

Le contrôle vise à vérifier la conformité de la réalisation de l'opération. Le versement est conditionné non seulement par la transmission des pièces demandées à toutes les étapes de l'action, mais aussi par la pertinence et la justesse de leur contenu, au regard du présent cahier des charges.

8. DOCUMENTS A FOURNIR

La réponse devra contenir les documents suivants :

- L'acte d'engagement dûment renseigné
- Des références pour des prestations similaires (datant de moins de 3 ans)
- Un exemplaire de chaque outil de suivi (livret du stagiaire, bilan pédagogique ...)
- Les CV des intervenants

Les pièces administratives suivantes (quelle que soit la forme juridique de la structure) :

- Document attestant de la capacité du représentant légal à engager la responsabilité de l'organisme pour l'opération
- Délégation éventuelle de signature
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Attestation fiscale ou à défaut sur l'honneur de non-assujettissement à la TVA si le devis est établi TTC
- Attestation de régularité fiscale et sociale

Pour les associations :

- Copie de publication au JO ou du récépissé de déclaration à la préfecture
- Liste des membres du Conseil d'Administration
- Statuts
- Dernier bilan et compte de résultat approuvés et rapport éventuel du commissaire aux comptes

Pour les entreprises :

- Extrait Kbis, inscription au registre ou répertoire concerné
- Pour les entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, montants de chiffre d'affaires et du bilan des entreprises du groupe

- Dernière liasse fiscale complète

9. PROCEDURES DE DEPOT

Le dossier de candidature complet est à retourner :

- par courrier postal en 2 exemplaires auprès de :

Antoine CHAPPÉ

PLIE Paris Nord-Est

10 rue Saint Mathieu 75018 Paris

- ET Par voie électronique à l'adresse suivante : bouchra.aharbil@plieparisnordest.org

Date de début de la consultation : mardi 11 août 2015

Date limite de retour des dossiers de candidature : vendredi 04 septembre 2015

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable